CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

CENTRE DE NANTES

\_\_\_\_\_\_\_

UABT17 Projet tutoré en entreprise

UABT18 Expérience professionnelle

\_\_\_\_\_\_\_

Mémoire présenté en vue d'obtenir le

Licence professionnelle

Mention Métiers du BTP : génie civil et construction

Parcours : ….

Cursus : en alternance et en partenariat

Code diplôme : LP135xxx

\_\_\_\_\_\_\_

Par

Prénom NOM

\_\_\_\_\_\_

**Titre**

\_\_\_\_\_\_\_

Le 01 juin 2024

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| LOGO  CCR | LOGO  PARTENAIRE | LOGO  ENTREPRISE |

**Préambule**

La présente note précise les conditions de diplomation de la licence professionnelle. Elle précise en particulier les conditions de réalisation et d’évaluation des unités d’activités (UA).

**A/ Jury national de diplôme**

**Composition du jury national de diplôme**

Le jury de diplôme est arrêté par l’administrateur général du Cnam. Il est présidé par un Professeur, responsable national de la mention ou son représentant.

**Délibération du jury**

Le jury examine l’ensemble des dossiers de diplomation transmis par les centres Cnam via la DNF et rend une délibération. Le jury est souverain.

**Conditions de validation du diplôme**

Le diplôme est délivré par délibération du Jury de diplôme si l’élève respecte les conditions suivantes :

* Être titulaire d’un diplôme prérequis, d’une VES d’accès au diplôme ou d’une VAPP ;
* Avoir validé les unités d’activités avec une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10/20 ;
* Avoir obtenu une moyenne générale pondérée aux unités d’enseignement (UE) et aux unités d’activités (UA) supérieure ou égale à 10/20.

Les coefficients des UE et UA du diplôme sont publiés annuellement par la direction nationale des formations du Cnam.

**B/ Mémoire de diplôme**

**Le mémoire de diplôme comporte deux unités d’activités :**

* UABT17 Projet tutoré en entreprise 12 ECTS
* UABT18 Expérience professionnelle 6 ECTS

Ces deux UA sont évaluées conjointement par un jury sur la un mémoire écrit et d’une soutenance.

**Composition du Jury de soutenance**

Ce jury est composé d’un président de jury (un enseignant accrédité par le responsable national) du parcours, du tuteur pédagogique et du maître d’apprentissage. Le jury n’est pas valable s’il ne comporte pas au moins deux membres. Le jury de soutenance délibère seul. Les propositions d’ajournement sont systématiquement soumises à l’avis du jury de diplôme.

Sont également invités aux soutenances, sans pouvoir de délibération, le maître d’apprentissage, les membres de l’entreprise, les représentants des partenaires de la formation.

**Mémoire écrit au format PDF**

Le mémoire sera **strictement** conforme au présent modèle transmis, également disponible sur la page suivante : <https://btp.cnam.fr/alternance-fa-/>

Le nombre de pages ne pourra pas excéder 60 pages, sauf accord du tuteur pédagogique.

**Soutenance**

La soutenance des UA a une durée indicative de 45 minutes et se décompose ainsi :

* 5 minutes de présentation du candidat et de l’entreprise ;
* 10 minutes de présentation des activités et des compétences développées. Le candidat présentera de manière chronologique les fonctions exercées pendant l’année d’alternance, et de manière thématique les compétences développées en entreprise comme en formation ;
* 15 minutes d’exposé du projet tutoré ;
* 10 minutes de questions ;
* 5 minutes de délibération.

**Critères d’évaluation**

Critères d’évaluation du rapport écrit :

* Le respect strict des consignes ;
* La qualité de l’orthographe et de la syntaxe ;
* La pertinence du titre du projet tutoré ;
* La pertinence et l’efficience de la présentation de l’entreprise, de son organisation, de sa stratégie ;
* La justification détaillée du choix de la problématique ou de la thématique, et son adéquation avec l’activité professionnelle ;
* La pertinence de l’analyse ;
* La qualité de la recherche documentaire ;
* La maîtrise des savoirs et du savoir-faire visée par le diplôme ;
* La fiabilité et la vérifiabilité des informations ;
* La cohérence du raisonnement ;
* La pertinence des solutions proposées (le cas échant) ;
* L’efficacité de la conclusion.

Critères d’évaluation de l’exposé :

* Le respect strict des consignes ;
* Le respect du plan de l’exposé ;
* La gestion du temps ;
* La qualité de la communication (élocution, vocabulaire adapté, attitude et gestuelle, niveau de langue) ;
* La qualité et pertinence des supports de présentation (diaporama, démonstration du logiciel échantillon) ;
* La maîtrise du sujet.

Critères d’évaluation de l’échange avec le jury :

* La bonne compréhension des questions ;
* La pertinence des réponses aux questions du jury ;
* Le savoir-être dans l’échange.

Le jury appréciera en outre les capacités d’esprit de synthèse, d’esprit critique et de hauteur de vue du candidat.

Sont également pris en compte de manière qualitative :

* La nature des missions effectuées ;
* L’évaluation du maître d’apprentissage (fiche de suivi des activités professionnelles) ;
* L’évaluation du tuteur pédagogique ;
* L’investissement dans la formation.

**Échelle de notation**

Sur la base des résultats académiques, du mémoire écrit (rapport des activités en entreprise et projet tuteuré) et de la soutenance, le jury délivre une note aux UA Stage et UA projet tutoré selon l’échelle de notation suivante :

UA Stage/Période en entreprise

|  |  |
| --- | --- |
| Grille de notation indicative | Poids |
| Evaluation du tuteur école | 20 % |
| Evaluation du tuteur entreprise | 20 % |
| Forme du rapport écrit, respect des consigne | 20 % |
| Fond du rapport écrit | 20 % |
| Présentation orale | 20 % |

* 10 : Cette note est attribuée lorsque le rapport d’activités et la présentation présentent des défauts mineurs sur le fond ou la forme.
* 12 : Cette note est attribuée lorsque le rapport d’activités ou la présentation présentent des défauts mineurs sur le fond ou la forme.
* 14 : Note cible.
* 16 : Cette note est attribuée lorsque le travail présenté comme la période en entreprise sont jugés remarquables par le jury.

UA Projet tuteuré

|  |  |
| --- | --- |
| Grille de notation indicative | Poids |
| Evaluation du tuteur école | 10 % |
| Evaluation du tuteur entreprise | 10 % |
| Forme du rapport écrit, respect des consigne | 20 % |
| Fond du rapport écrit | 20 % |
| Présentation orale | 20 % |
| Entretien avec le jury | 20 % |

* 10 : Cette note est attribuée lorsque le projet tutoré et la présentation présentent des défauts mineurs sur le fond ou la forme.
* 12 : Cette note est attribuée lorsque le projet tutoré ou la présentation présentent des défauts mineurs sur le fond ou la forme.
* 14 : Note Cible.
* 16 : Cette note est attribuée lorsque le travail présenté est jugé remarquable par le jury.

**Ajournement (décision du jury national de diplôme)**

A l’issue du jury de soutenance, si le candidat n’obtient pas la moyenne, le jury de soutenance adressera au prédisent du Jury de diplôme un rapport justifiant sa décision.

Plusieurs cas de figure sont alors envisageables :

* Insuffisance de la forme : le jury peut accorder un mois pour la reprise du mémoire. La note sera alors plafonnée à 10/20.
* Insuffisance du fond : le jury peut autoriser le candidat à présenter une nouvelle version de son mémoire lors des soutenances de la promotion suivante.
* Insuffisance de la mission en entreprise : le jury peut autoriser le candidat à présenter une nouvelle version de son rapport d’activités et de son projet tutoré sur la base d’une nouvelle mission en entreprise (hors de la responsabilité du Cnam) lors des soutenances de la promotion suivante.

Le candidat peut également conserver le bénéfice des ECTS académiques (UE>=10) et compléter son parcours en formation à distance pour demander une licence professionnelle par la voie de la formation hors temps de travail (HTT) : <http://btp.cnam.fr/hors-temps-de-travail-htt-/>

Résumé

**Mise en œuvre des micros pieux de type III**

RESUME

….

Mots clés : ….

SUMMARY

…

Key words : …

*Table des matières*

[Résumé 6](#_Toc148895109)

[Introduction 9](#_Toc148895110)

[Présentation du candidat 9](#_Toc148895111)

[1. Rapport d’activité en entreprise : économiste de la construction en génie civil portuaire 10](#_Toc148895112)

[1.1. Contexte 10](#_Toc148895113)

[1.2. Présentation de l’entreprise 10](#_Toc148895114)

[1.3. Fonctions dans l’entreprise 10](#_Toc148895115)

[1.3.1. Assistant conducteur de travaux en fondations spéciales (6 mois) 10](#_Toc148895116)

[1.3.2. Economiste de la construction en génie civil portuaire (3 mois) 10](#_Toc148895117)

[1.4. Compétences développées 10](#_Toc148895118)

[1.4.1. Créer et modifier un planning sous le logiciel X en processus BIM 11](#_Toc148895119)

[1.5. Conclusion sur la période en entreprise 11](#_Toc148895120)

[2. Projet tutoré : titrexxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx 11](#_Toc148895121)

[2.1. Aaaaa 12](#_Toc148895122)

[2.1.1. Aaaaaa 12](#_Toc148895123)

[2.2. Aaaaa 13](#_Toc148895124)

[2.2.1. Aaaaaa 13](#_Toc148895125)

[2.3. Conclusion 14](#_Toc148895126)

[3. Conclusion générale 14](#_Toc148895127)

[Glossaire des termes techniques et des acronymes 15](#_Toc148895128)

[Bibliographie 15](#_Toc148895129)

[Liste des figures 15](#_Toc148895130)

[Liste des tableaux 15](#_Toc148895131)

[Liste des équations 15](#_Toc148895132)

[Liste des annexes 15](#_Toc148895133)

[Annexe 1 : titre 16](#_Toc148895134)

[Annexe 2 : titre 17](#_Toc148895135)

Introduction

Feuille de remerciements, indiquant clairement dans quelles conditions le travail a été effectué (1 page maximum)

Présentation du candidat

(1 page maximum)

# Rapport d’activité en entreprise : économiste de la construction en génie civil portuaire

***Cette partie doit représenter 10 à 15 pages.***

Le rapport d’activité doit être appréhendé comme un bilan de compétence. Le candidat choisira *dans son expérience professionnelle récente une situation d’emploi ou de stage en rapport avec le domaine du diplôme.*

## Contexte

Il s’agit de présenter le secteur économique de l’entreprise, sur le territoire régional.

* Présentation des activités du secteur de l’entreprise : gros œuvre béton, entreprise générale, promotion immobilière ;
* Chiffres clés : chiffre d’affaires, nombre d’entreprises, nombre de salariés ;
* Perspective du secteur.

## Présentation de l’entreprise

Il s’agit de présenter l’entreprise et ses activités BTP (au sens large) dans la région :

* Présentation générale de l’entreprise : activités, chiffres clefs ;
* Présentation de l’environnement direct de l’apprenti (direction, service) : activités, chiffres clés, métiers, organigramme.

## Fonctions dans l’entreprise

Il s’agit de décrire les différentes fonctions occupées dans l’entreprise.

### Assistant conducteur de travaux en fondations spéciales (6 mois)

### Economiste de la construction en génie civil portuaire (3 mois)

…

## Compétences développées

Il s’agit de décrire les compétences développées lors des périodes d’apprentissage en entreprise, en faisant le lien avec la formation au Cnam le cas échant. L’élève doit regrouper thématiquement les différentes compétences développées. Il s’agit d’un travail personnel, réflexif, et doit être exprimé avec les mots de l’élève. La paraphrase des compétences décrites dans la fiche RNCP n’est pas l’exercice attendu.

### Créer et modifier un planning sous le logiciel X en processus BIM

***…***

## Conclusion sur la période en entreprise

*La conclusion de cette partie doit porter sur la période en entreprise, et sur la pédagogie de l’apprentissage.*

# Projet tutoré : titrexxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

*Cette partie doit représenter 20 à 40 pages.*

***Il convient de donner un titre***

*Le thème du projet tuteuré sera proposé par le candidat et son entreprise, puis validé par le tuteur académique. Il portera sur une problématique « cœur de métier » du diplôme ou sur un thème connexe, et sera nécessairement en lien avec la période entreprise.*

*Il ne s’agit ni d’un cours, ni d’un rapport de stage.*

*Il s'agit :*

* *de poser une problématique ;*
* *de la traduire en termes scientifiques, techniques, économiques, organisationnels, et managériaux ;*
* *de constituer une bibliographie appropriée ;*
* *de définir une solution et de la mettre en œuvre ;*
* *de préciser, le cas échéant, le point atteint dans l'évolution du projet, le programme de travail à poursuivre, les résultats escomptés.*

*Un plan classique de mémoire consiste à exposer successivement :*

* *la problématique et sa contextualisation (la formulation de la question) ;*
* *l’état de l’art et les références associées (bibliographie) ;*
* *la méthodologie : choix et descriptions des méthodes de recherche ;*
* *l’analyse de la problématique ;*
* *l’identification des solutions alternatives et l’évaluation des solutions alternatives ;*
* *la proposition d’un plan d’action pour implémenter la solution recommandée ;*
* *la discussion, les enseignements tirés de cette étude, la généralisation et la valorisation, la prise de recul ;*
* *la conclusion (la réponse à la question).*

*D’autres plans sont naturellement possibles, toujours après validation du tuteur académique.*

## Aaaaa

Un NF DTU ne prétend pas couvrir tous les travaux. C'est un document type pour des travaux relatifs à des ouvrages couramment réalisés avec des techniques communément maîtrisées par un grand nombre d’entreprises sur l’ensemble du territoire. Il est le fruit de leur expérience collective sur des techniques de mise en œuvre pratiquées depuis suffisamment longtemps pour assurer la bonne qualité des ouvrages.

### Aaaaaa

La nouvelle réglementation amiante, issue du décret du 4 mai 2012 et de ses arrêtés d’application, a modifié les obligations des entreprises, tant pour les travaux de retrait, d’encapsulage ou de démolition d’amiante (sous-section 3) que pour les travaux d’entretien et de maintenance sur des matériaux susceptibles de provoquer l’émission de fibres d’amiante (sous-section 4).

Tableau I : tttttt

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |

Tableau II : tttttt

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |  |  |

Au 2 juillet 2015, la valeur limite d’exposition professionnelle (VLEP) est passée de 100 à 10 fibres par litre et les valeurs des niveaux d’empoussièrement ont, quant à elles, été temporairement maintenues au niveau fixé en 2012.

Équation 1 : eeeee.

Équation 2 : eeeee.

Figure 1 : ffffffffff

Figure 2 : ffffffffff

## Aaaaa

### Aaaaaa

L'assurance dommages à l'ouvrage est obligatoire depuis 1979 : pour le maître d'ouvrage, qui fait construire ou qui fait exécuter des travaux sur un bâtiment existant. Elle doit être souscrite avant le début des travaux.

Elle garantit pendant 10 ans les dommages qui se produisent après la réception des travaux (fin officielle du chantier) et qui compromettent la solidité de l'ouvrage, ou qui le rendent inhabitable ou impropre à l'usage auquel il est destiné.

L'assurance dommages joue à compter de la deuxième année. Après l'année de parfait achèvement, l'entrepreneur reste responsable des dommages qui se produisent pendant l'année qui suit la réception des travaux.

Elle garantit le paiement des réparations :

* avant la réception des travaux, si le contrat avec l'entrepreneur est résilié pour inexécution par celui-ci de ses obligations (après mise en demeure infructueuse),
* pendant l'année qui suit la réception, si l'entrepreneur n'a pas rempli ses obligations après la mise en demeure.
* Elle ne garantit pas les risques
* d'incendie ou de dommages en cours de chantier,
* d'abandon de chantier,
* de non-achèvement de chantier

## Conclusion

*La conclusion de cette partie doit porter le projet tutoré.*

# Conclusion générale

*La conclusion de cette partie doit porter sur l’ensemble de l’année et ouvrir sur vos perspectives d’évolution professionnelle et/ou de formation.*

Glossaire des termes techniques et des acronymes

ADEME : Agence De l’Environnement et de la Maîtrise de l’Energie

AFNOR : Association Française de NORmalisation

Bibliographie

Syndicat national du béton prêt à l'emploi. (2015). *L'industrie française du béton prêt à l'emploi en 2014.* PARIS: UNICEM.

Syntec Ingénierie. (2017, 03 05). *l'Ingénierie*. Récupéré sur Syntec-Ingénierie: http://www.syntec-ingenierie.fr/lingenierie/

World Green Building Council. (2017, 02 03). *Rating tools*. Récupéré sur World Green Building Council: http://www.worldgbc.org/rating-tools

Liste des figures

[Figure 1 : ffffffffff 13](#_Toc85442783)

[Figure 2 : ffffffffff 13](#_Toc85442784)

Liste des tableaux

[Tableau I : tttttt 12](#_Toc55382762)

[Tableau II : tttttt 12](#_Toc55382763)

Liste des équations

[Équation 1 : eeeee. 12](#_Toc85442785)

[Équation 2 : eeeee. 13](#_Toc85442786)

Liste des annexes

Annexe 1 : aaaaa

Annexe 2 : aaaaa

Annexe 1 : titre

Annexe 2 : titre